Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 52

Artikel: A l'etat civi
Autor: Marc
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-214337

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

56me ANNÉE — N° 52. Samedi 28 décembre 1918.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

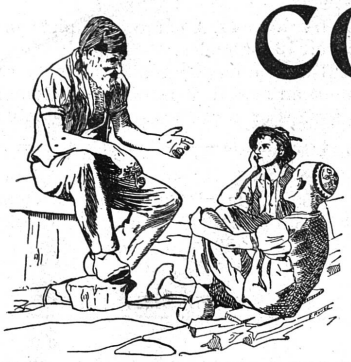

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„ PUBLICITAS "
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 5 50 ; six mois, Fr. 3 — *Etranger,* un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire **du Numéro du 28 décembre 1918.** — Bonne année. — A l'état civi (Marc à Louis). — Les jeux de Noël à Gryon (Dr Jean Roux). — Il y a microbes et microbes (J. Nel). — Distraction (Octave D.). — Une autre solution. — Feuilleton : Du Jorat à la Cannebière.

BONNE ANNÉE!

Eh! bien, nous voici au bout de l'année. Ah! que ce Nouvel-An est plus gai, quand même, que les quatre précédents. Nous sommes enfin affranchis du joug de la guerre. Et la victoire a été ce que nous la désirions; elle est allée du bon côté. Sans doute, ce n'est pas encore la gaîté des Nouvel-An de jadis. Dame! nous n'avons encore pu secouer complètement de nos esprits l'obsession, le cauchemar de la guerre. Et puis, la vie est chère encore, très chère. On rentre presque toujours chez soi pauvre comme Job. La maîtresse de maison est sans cesse à l'affût de nouveaux crédits et les enfants, quand il y en a, n'ont jamais tout réclamé. Mais, quoiqu'il en soit, la guerre est finie; nous faisons voile vers des temps meilleurs. On le sent et l'on ne peut réprimer ce désir de manifester, de se réjouir, qui se réveille en nous après un long régime de répression presque constante. Que diable! il faut de la joie au cœur de l'homme. Or nous en étions sevrés, plus ou moins. Oh! bien sûr, durant ces quatre années, nous, que le sort a si miraculeusement épargnés, n'avons pas vécu en anachorètes, loin de là; mais notre joie n'était jamais sans mélange. De plus, elle nous coûtait cher. A présent, c'est tout autre chose, nous vivons de nouveau et les quelques petits points noirs qu'on distingue à l'horizon, s'ils nous obligent à rester aux aguets, ne nous inquiètent pas outre mesure. Aussi est-ce avec un cœur plus sincèrement joyeux, avec plus d'espoir de les voir se réaliser, que nous adressons à nos lectrices et à nos lecteurs nos vœux les meilleurs à l'occasion de la nouvelle année, et que nous leur demandons de vouloir bien nous conserver leur fidèle affection. Elle nous est plus que jamais nécessaire.

A travers le calendrier.

Puisque nous parlons Nouvel-An, il est permis de rappeler que le moment de celui-ci a beaucoup varié à travers les siècles, suivant les peuples et les époques.

Ainsi, chez les Romains, sous Romulus, l'année commençait au mois de mars; sous les Carlovingiens, à Noël; le jour de Pâques, sous les Capétiens. Beaucoup de peuples avaient pris pour premier jour de l'année le jour où survient un grand phénomène astronomique tel que l'équinoxe du printemps, l'équinoxe d'automne ou les solstices. Chez les Chinois, par exemple, l'année débute au solstice d'hiver, le 20 décembre.

Ce n'est pas si facile qu'on pourrait le croire tout d'abord que de compter le temps. Le soleil réglant tous nos travaux, l'idée devait venir à l'origine de se servir de l'*année tropique*, intervalle de temps compris entre les commencements de deux printemps consécutifs. Ce serait en effet une solution; malheureusement, l'année tropique ne correspond pas à un nombre exact de jours. On a dû la corriger en adoptant une année de convention, une *année civile* composée de 12 mois ayant chacun un nombre à peu près exact de jours et telle qu'il n'y ait pas désaccord entre les dates et les saisons. On s'est arrangé pour que, dans un espace de temps convenablement choisi, on compte le même nombre d'années civiles et d'années tropiques. De là l'institution du calendrier.

Mais l'arrivée de l'équinoxe, commencement choisi pour l'année, est variable; au bout de 6 ans, le retard peut s'élever à un mois. Et voilà bientôt toutes les dates en complet désaccord avec les saisons.

Chez les Grecs, on préférait la lune au soleil pour définir l'année. On composait l'année de 12 mois lunaires ayant alternativement 29 et 30 jours, durée moyenne d'une lunaison, ce qui donnait seulement 354 jours. Pour arriver aux 365 jours ¼ de l'année tropique calculée par Hipparque, il fallait allonger l'année de 11 jours ¼ ou de 3 mois de 30 jours tous les 8 ans. En fait, dans l'année grecque, on ajoutait tous les 2 ans un mois intercalaire de 30 jours. L'année ordinaire avait 354 jours, l'année interpolée en avait 384. La huitième année, on supprimait le mois intercalaire.

Chez les Romains, c'était encore une autre affaire. Les pontifes étaient chargés du calendrier. On corrigeait l'année à tout propos. La confusion était complète et l'été ou l'hiver survenait à la grâce de Dieu! On était alors à peu près vers l'an 46 avant J.-C. Jules César décida la réforme du calendrier, et la tâche fut confiée à Sosigène, astronome d'Alexandrie. On commença par rétablir la coïncidence des dates et des saisons. L'an 708 de Rome (46 ans av. J.-C.), l'année eut 445 jours, une belle année, *l'année de confusion*. Puis les saisons remises en place avec les dates, pour compenser la perte de 1 jour tous les 4 ans (365 j. ¼), il fut convenu qu'on intercalerait dans le calendrier un jour supplémentaire. Trois années *communes* seraient suivies d'une année à 366 jours dite *année bissextile*. Telle est l'origine de nos années bissextiles actuelles [1]. La réforme de Sosigène était ingénieuse et facile à mettre en pratique. On l'appliqua de travers. Les pontifes, au lieu d'établir une année bissextile tous les 4 ans, firent l'intercalation tous les trois ans. Aussi, trente-six ans plus tard, Auguste dut rétablir la concordance entre l'époque réelle de l'équinoxe et la date que lui attribuait le calendrier. On supprima les années bissextiles pendant douze ans.

Est-ce que cela pouvait enfin mettre tout d'accord, les gens, les choses et les saisons? Point. Le Concile de Nice qui se réunit en l'an 325 pour régler les points fondamentaux de la doctrine chrétienne eut à s'occuper du calendrier pour fixer la date de la fête de Pâques, et, par suite, de toutes les fêtes mobiles. On s'imagina alors qu'il suffirait pour éviter l'erreur de s'en tenir à peu près à la règle de Sosigène et de décider que sur 4 années consécutives il n'y aurait de bissextile que celle dont le millésime serait divisible par 4. Le jour intercalaire fut maintenu, comme sous Jules-César, au mois de février et placé entre le 23 et le 24 à la fête de Saint-Mathias.

Fort bien! Mais Sosigène avait admis pour durée de l'année tropique le chiffre d'Hipparque, soit 365 j. 1/4. Or ce chiffre est un peu trop fort. En réalité, il est de 365 j. 242264. L'année julienne était trop forte de 0 j. 007736 par an, soit de 0 j. 7736 par siècle, et 3 j. 0944 par période de quatre siècles. C'est pourquoi, au bout de 400 ans, l'équinoxe du printemps, au lieu d'arriver le 21 mars, survenait réellement le 18. C'était encore en petit et en sens inverse l'erreur reprochée à l'année égyptienne.

Au moment du Concile de Nice, en 325, la date du calendrier, indiquant l'équinoxe, concordait réellement avec l'équinoxe. En 1582, c'est-à-dire 1257 ans plus tard, l'erreur julienne atteignait déjà 9 j. 724, soit environ 10 jours. Désaccord déjà important. Il fallait encore toucher à l'aiguille des temps. Le Pape Grégoire XIII entreprit une nouvelle réforme. Pour rétablir la concordance des dates et des saisons, on augmenta toutes les dates de 10 jours. Le lendemain du 4 octobre 1582, jour où parut la bulle pontificale, fut non pas le 5, mais bien le 15 octobre. De plus, pour éviter à l'avenir un nouvel écart dû à l'intercalation de jours en excès tous les 400 ans, on décida que les années *séculaires*, qui étaient toutes bissextiles dans le calendrier Julien, ne resteraient bissextiles que si le centième de leur millésime était divisible par 4. C'était supprimer 3 jours par 4 siècles, car, sur 4 années séculaires consécutives, il n'y en a qu'une qui soit divisible par 4. Ainsi 1600 fut bissextile, 1700 et 1800 furent des années communes; 1900 n'aura aussi que 365 jours, mais 2000 sera bissextile.

La réforme grégorienne après la réforme julienne nous met-elle à l'abri des désaccords? Pas absolument. Il subsiste une petite erreur qui, en 4000 ans, s'élève à peu près à 1 jour (0 j. 944). Un jour en 4000 ans! Nous avons le temps d'y songer.

Les mois et les jours.

Quant aux dénominations de nos mois, elles ont, la plupart, des origines païennes : Janvier, *Januarius*, consacré à Janus. Février, *Februarius*, consacré à Neptune parce qu'il est généralement pluvieux. Mars, consacré au dieu Mars par Romulus. Mai, consacré à Maia, mère de Mercure, ou bien, ce qui est moins probable, aux vieillards, *majores*. Juin, mois de Junon ou encore mois des jeunes gens, *juniores*. Avril vient d'*aperire*, ouvrir, mois où la terre se réveille et où les bourgeons s'ouvrent. Juillet et août, noms qui datent des réformes de Jules-César et d'Auguste. Septembre, octobre, novembre, décembre sont des numéros d'ordre indiquant la place de ces mois dans le calendrier de Romulus. En ce qui concerne les jours de la semaine, on a emprunté leurs noms aux sept planètes admises par les Romains.

Telle est, en résumé, l'histoire de notre calendrier. C'est encore assez compliqué et il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on l'oublie généralement plus d'une fois dans le cours d'une existence bien remplie.

[1] Ce jour intercalaire, placé avant le *sexto calendas* (fête du refuge, instituée en l'honneur de l'expulsion de Tarquin) fut nommé *bisexto calendas*, d'où le nom d'année bissextile.

A L'ETAT CIVI

La fenna à Cougnotet lâi avâi fé 'na bouèbetta, 'na bin galéza bouèbetta. Pèsâve dza bin dâi livre et savâi tant bin couilâ, nyoussi et plliorâ que Madame Cougnotet la voliâve batsî Julie. L'ètâi on galé nom po cllia pouponna : Julie Cougnotet! cein sè vâi pas ti lè dzo. Assebin, lo delon aprî lo deçando que la Julie l'avâi tchurlâ po lo premî iâdzo, Cougnotet sè peinse dinse que dèvessâi allâ à l'Etat civi, vè lo pètabosson po la fére inscrire dein lo grand lâvro. Quand lè que fut on bocon revoû, que l'eût betâ sa carletta et sè solâ a mandze — lè dinse que l'appelâve sè botte — Cougnotet

mode dan po l'Etat civi. L'ètâi cin i'âore dau né et pètabosson cllousâi sa pètabossonâre à six hâore, l'avâi juste lo teimps. Subyâve, ètâi dzoïau quemet quaucon que l'a ètâ râi dâi z'abayî, quand lâi vint l'idée de bâire on verro à la Crâi-Bllantse po sè baillî de la pince. Eh ! mon té ! poûro Cougnotet ; sâ-to pas que dein lè cabaret on sâ à quinn' hâore on lâi eintre, mâ quand on ein pâo ressaillî, lâi a rein que lo bon Dieu que lo sâ — et oncora. Tant lâi a que l'ètâi six hâore et dhî minute quand l'è arrevâ à l'Etat civi, juste po vère que l'ètâi clliou.

L'a dan faliu remodâ po l'ottô tot motset et revenî lo leindèman.

Dan lo demâ sè dèmatene on bocon po venî à boun'hâora. Mâ l'a faliu allâ requerî lo tiremondo, por cein que la Julie voliâve pas bin adrâi medzî lo tètè. Tota la dzornâ s'è passâïe dinse.

Lo demîcro, Cougnotet sè remet à trassî à l'Etat civi. Mâ ne va-te pas reincontrâ on bon fond que lâi a de dinse :

— Du que t'a onna galéza croïetta, tè pâïo demî ! Vin !

L'è zu bâire et l'a âoblliâ d'allâ fére inscrire la Julie, tant l'avâi trâidécilâ.

Lo deveindro, sè peinse dinse : — Mâ, Cougnotet, t'einlèvâi se te n'a pas bo et bin âoblliâ lo pètabosson. Sti coup, lâi a pas de nani, faut lâi allâ dèman.

Dèman, l'ètâi lo deçando, lâi avâi onna fîta et put pas allâ écrire. La senanna l'ètâi finya, mâ pas po Cougnotet que s'è soulâ, que l'è tsezâ su sa rîta, et que l'a ètâ malâdo quatre dzor.

Quand s'è relèvâ l'ètâi lo tor à la vatse de vîlâ et lâi a prau z'u à fére. Doû dzor aprî, Cougnotet sè dit : — Quand l'è bon l'è prau ! Lâi a pas de mètsance, mè faut fére inscrire mon vî et la Julie. Lo quin è-te que prîsse lo mé ? L'è su que l'è lo vî, por que l'ausse binstout veingt-ion dzor. Se l'inspetteu dèmorâve omète dau côté dau pètabosson, ma on deraî que fant tot exprè po qu'on ne pouésse pas fére le dou z'affére ein on iâdzo. Vu adî allâ vè l'inspetteu. Oï ! Lo vî prisse mé que la Julie.

Lâi è z'u et la senanna s'è passâïe.

Se vo desé que la delon d'aprî lâi a z'u oquie d'autro, vo mè derâ dzanlyau et tot parâ lè la vretâbllia veretâ. L'è on monsu que mè l'a racontâï, et cein a risquâ de lâi arrevâ à li mîmo, quand vo dio.

Eh bin ! po fini, la Julie Cougnotet l'avâi ètâ fète lo deçando dix-houit dau mâi d'avri et l'ètâi lo veingte-nâo dau mai d'août quand l'a ètâ marquâïe su lo grand lâvro à l'Etat civi.

Et ora, quand on ein dèvese à Cougnotet, ie fâ dinse :

— Lè bouîbo lè oncora rein de lè fére ! la mètsance l'è de lè z'inscrire !

MARC A LOUIS.

LES JEUX DE NOEL A GRYON

D'un article publié il y a deux ans par M. le Dr Jean Roux, dans les *Archives suisses des traditions populaires*, nous extrayons ce qui suit :

PENDANT un séjour de vacances à Gryon, j'ai pu noter, grâce aux renseignements que m'a donnés Mlle Louise Saussaz, aux Pars sur Gryon, quelques-uns de ces « jeux de Noël » qui se pratiquaient autrefois — et se pratiquent encore parfois aujourd'hui — pour connaître l'avenir matrimonial. Ces « jeux », qui, de fait, ne méritent pas ce nom, ont tous ceci de commun, c'est qu'ils doivent être exécutés dans la *nuit de Noël*. Dans bien des cas, le rite exige que celui qui l'accomplit soit *ad nudum* et c'est souvent *en rêve* que la personne reçoit la réponse. Voici quelques-uns de ces « jeux ».

Les neuf fontaines. Dans la nuit de Noël, à minuit, le jeune homme (ou la jeune fille) s'en va, nu, dans le village et boit successivement à neuf fontaines, il lui est interdit de revenir sur ses pas, de marcher sur ses traces et de regarder en arrière. Dans la neuvième fontaine, il (ou elle) apercevra l'image du bon ami (bonne amie).

Parler à la lune. La personne, complètement nue, sort à minuit, dans la nuit de Noël, et, s'arrêtant à l'angle de la maison, adresse en ces mots la parole à la lune :

Lune, ô belle lune, dis-moi dans mon dormant,
Quel amant j'aurai dans mon vivant.
S'il a des chevaux, qu'il les amène ;
S'il n'en a point, qu'il vienne quand même.

En rêve, la personne apercevra celui ou celle qu'elle épousera. (D'après un renseignement recueilli à Bâle, d'une dame française, la même formule s'emploie aux environs de Rouen).

Les habits retournés et pliés. A minuit, la personne se met au lit, en costume d'Adam... ou d'Eve, après avoir soigneusement plié sur une chaise et retourné à l'envers tous ses habits à mesure qu'elle les enlève. Les jeunes filles doivent enfin dénouer leurs cheveux, défaire leurs tresses et enlever les épingles. C'est dans le rêve qui suit que la personne aimée apparaîtra.

Deux jeunes filles ont fait le jeu. L'une d'elles en s'éveillant, dit à son amie : « Est-ce que je n'ai pas rêvé de ce crapaud de Jules X ! ! » Ce jeune homme n'avait alors que dix-sept ans et était plus jeune que la demoiselle en question. Plus tard elle a épousé celui qu'elle avait aperçu dans son rêve.

Une jeune fille a fait le jeu n° 3. Elle rêve pendant la nuit d'un dragon ayant un cheval noir. Or, elle ne connaissait aucun jeune homme remplissant ces conditions. Pendant une saison, elle s'engagea comme femme de chambre dans un hôtel voisin de Gryon et c'est là qu'elle fait la connaissance d'un jeune homme qui veut l'épouser. Et il se trouve précisément qu'il est dragon et qu'il a un cheval noir !

La chambre qu'on balaie. Après avoir dressé le couvert sur la table à minuit, la jeune fille balaie sa chambre, toujours du même côté et sans se retourner, de façon à terminer son travail vers la porte. Au moment où elle a fini, elle se retourne brusquement et aperçoit, dans le cadre de la porte, l'image de son futur époux.

Une jeune fille a expérimenté ce jeu dans un chalet près de Gryon. Quand elle eut terminé son balayage, elle aperçut, dans le cadre de la porte, un gendarme, mais si distinctement qu'elle en fut tout effrayée. Plus tard, cependant, elle a épousé un gendarme.

La farine et le sel. Dans la soirée de Noël, une jeune fille, ayant en main un dé à coudre, se rend dans le village, successivement auprès de trois veuves. A chacune, elle demande un peu de farine et de sel, que la veuve place dans le dé. Chez la troisième veuve, le dé doit être rempli. La jeune fille rentre à la maison et, en se mettant au lit, avale ce mélange de farine et de sel qu'elle a eu soin, auparavant, de délayer dans un peu d'eau de façon à obtenir une bouillie claire. Dans la nuit, elle voit en rêve son futur époux.

Le jaune d'œuf et le sel. Une jeune fille se rend, dans la soirée de Noël, chez une voisine, sans saluer personne. Elle frappe à la porte et, sans dire ni bonjour, ni bonsoir, demande simplement : « Donnez-moi un œuf pour l'amour de Dieu ! » — Revenue chez elle, la jeune fille fait cuire cet œuf, et quand il est devenu dur, elle le partage de façon à en retirer la boule de jaune. Elle prépare un poids de sel égal à celui du jaune et avale, à minuit, le jaune d'œuf et le sel. Elle voit en rêve son futur mari.

Dr JEAN ROUX.

Une autre solution. — Nous avons encore reçu la solution que voici au problème que nous avons posé il y a deux semaines. Nous la publions à titre de point final ; elle est, du reste, intéressante.

Suivant les données, A parcourt la piste en 12 minutes, soit 720 secondes.

Si A et B allaient de même allure, ils se rencontreraient au bout de 3 minutes exactement. Les 20 secondes en plus représentent le gain de A sur B, et de plus le $\frac{1}{36}$ de la piste : $\left(\frac{20}{720}=\frac{1}{36}\right)$ — Le gain de A sur B, pour 200 sec. (3 min. 20″) est de 100 m. Mais il faut compter 50, parce que A et B vont à l'encontre l'un de l'autre.

$$36 \times 50 = 1800 \text{ m.}$$

IL Y A MICROBES ET MICROBES

LA grippe, l'insidieuse, la maligne, la néfaste grippe, continuera-t-elle longtemps encore à sévir ? A ses courbes descendantes succédera-t-il toujours des courbes ascendantes ? On s'habitue à tout, et ceux qui ne sont pas encore atteints pensent à tout autre chose qu'à la perspective d'être un jour des victimes du mal à la mode. On se lasse même des restrictions. L'autre soir, j'ai voulu entrer au café de la Paix. Il m'a fallu faire demi-tour : pas une place n'était libre et on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, le courage des musiciens de jouer devant une exposition si riche de microbes, ou l'insouciance de cette foule dense à couper au couteau qui se moque des prescriptions médicales et ne perd pas son temps à contrôler la propreté des verres ou la sécurité du voisinage immédiat, où quelques postillons sont impatients de courir. Vous verrez que c'est à force de reprendre nos habitudes normales que l'épidémie, lasse de nous talonner, disparaîtra. Et puis, il y a les microbes bienfaisants. Oui, les microbes bienfaisants. Cela paraît drôle. Pourtant, le pain quotidien, dont la ration heureusement va être augmentée, n'est-il pas fait avec une levure dont les microbes forment la substance ! Dans ces bonnes sauces où vous le trempez, une quantité innombrable de ces infiniment petits ne demandent pas mieux que de flatter votre palais. L'eau, le vin, microbes ! Nous-mêmes, juxtaposition plus ou moins harmonieuse de microbes !

Mais laissons ce verbiage et parlons clair.

Le *Figaro* publiait, lors de la première influenza, celle de 1890-91, un article de M. Emile Gautier, que nous voudrions pouvoir reproduire in extenso :

« Le microbe, voilà l'ennemi !

« Tel est le cri de guerre de la médecine fin de siècle, qui pousse peut-être tout de même les choses un peu trop au noir, car si nous la devions croire sur parole, elle finirait par nous rendre, à force de pessimisme, l'existence intenable. »

M. Gautier concède que le microbe est responsable de « la plupart des maux qui affligent et déciment l'humanité. ». Ils sont omnipotents-omniprésents, toujours prêts à fondre sur une proie incapable de leur résister, à moins que... A moins que d'autres microbes se décident à intervenir et prennent notre défense. La vérité est que dans ce monde minuscule qui paraît, « à la loupe, comme un ramassis de pirates et d'assassins, il se rencontre parfois de braves gens, qui nous procurent du vinaigre, de l'alcool, du sucre, de la crème, du beurre, qui donnent au vin son parfum, qui élaborent le nitrate et l'ammoniaque nécessaires au sol cultivable, et bien d'autres choses encore. Ils accompagnent nos morts au cimetière et ne s'en séparent plus que pour les faire renaître dans un bouquet de fleurs, marguerites ou pissenlits, peu importe.

« Il est à peu près acquis aujourd'hui, selon M. Gautier, que c'est aux ferments de la bouche, de l'estomac et de l'intestin que revient l'honneur du libre et régulier accomplissement des fonctions digestives. »

Depuis que l'article du *Figaro* a été écrit, c'est-à-dire depuis un quart de siècle, le prestige du microbe n'a fait que grandir. Quelque-